

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10233

Société : R-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Noureddine Nasri

Date de naissance :

Block 6 N° 63 Sidi Othmane

Adresse :

25-08-1963 CASA

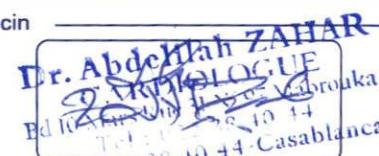
Tél. 0661.21.58.06

Total des frais engagés : 1692,90

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/09/2020

Nom et prénom du malade : MACHITE Noureddine

Age : 57 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ACFI HTB

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.09.2020	cons		200.00	Dr. Abdellah ZAHAR Bd 10 Alain Rue 31 30 + 44-Casablanca
2020				
05.09.2020	bil			

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MEDICAL

Explorations Cardiovasculaires

Troubles du Rythme et de la Conduction

Dr. Abdelilah ZAHAR
Cardiologue

عيادة طبية

مختصة في أمراض القلب والشرايين

و أمراض نبض القلب

الدكتور عبد الله زهار

أخصائي في أمراض القلب والشرايين

Casablanca le..... 23.09.2005 الدار البيضاء في

NACHITE NOUR EDDINE

125,60 x 3

Beta metformin 500 mg
45,00 x 2
2 x 250 mg

20,00 x 9

Sintena

79,00 x 6

TAHAR

35,70 x 3

A Ypno, 3 0,5

144,52,90



Boulevard 10 Mars Rue 31 N 97, 1er Etage Mabrouka - Casablanca

Tél : 05.22.38.40.44 / 06.66.94.66.16 Email : Zahar.abdelilah@yahoo.com

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALE

EXAMED
LABORATOIRE

S.A.R.L. au Capital de 100.000,00 Dhs - R.C. 121337 - Patente : 32740051 - Ident. Fiscal : 2821353 - ICE : 000079511000007
Centre Médical Sidi-Othman, Av. 10 Mars, Place de la Préfecture, Sidi Othman - CASA - Tél.: 05 22 59 95 95 - Fax : 05 22 59 95 96

Taoufik LOUANJLI
Pharmacien-Biologiste

Nº 2004998

DIS Biologie Médicale
Biologie de la Reproduction
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Nom/Prénom : **Monsieur NACHITE Noureddine**

Casablanca le :05/09/2020

Medecin : Dr ZAHAR A

Analyses	Clé	Cotation
TAUX DE PROTHROMBINE SS TRAITE	B	40
Montant en Dhs:		40.00

Arrêtée la présente facture à la somme de: Quarante Dirhams



CABINET MEDICAL

Explorations Cardiovasculaires

Troubles du Rythme et de la Conduction

Dr. Abdelilah ZAHAR

Cardiologue

Casablanca le.....

٠٥ ٥٩ ٢٦٥

عيادة طبية

مختصة في أمراض القلب والشرايين

و أمراض نبض القلب

الدكتور عبد الله زهار

أخصائي في أمراض القلب والشرايين

NACHITE NURSE D'DIN

TP - INR

EXAMEN
LABORATOIRE
TAOUFIK LOUAJJILI
PHARMACIEN - BIOLOGISTE
ENTREPRISE MEDICAL SIDI OTHMAN AV 10 MARS
PLACE DE LA PREFECTURE SIDI OTHMAN
ASA TEL 05 22 59 85 98 FAX 05 22 88 96 96
NS 29300.44

Dr. Abdelilah ZAHAR
Cabinet Médical
Boulevard 10 Mars Rue 31 N 97, 1er Etage Mabrouka
Tél : 05.22.38.40.44 / 06.66.94.66.16 Email : Zahar.abdelilah@yahoo.com

Boulevard 10 Mars Rue 31 N 97, 1er Etage Mabrouka - Casablanca

Tél : 05.22.38.40.44 / 06.66.94.66.16 Email : Zahar.abdelilah@yahoo.com

ZOTROL® 100 mg 28 comprimés sécables

PPV 45DH00 EXP 10/2022
LOT 99030 1

ZOTROL® 100 mg
28 comprimés sécables



6 118000 032847

ZOTROL® 100 mg 28 comprimés sécables

PPV 45DH00 EXP 10/2022
LOT 99030 1

ZOTROL® 100 mg
28 comprimés sécables



6 118000 032847

ZOTROL® 100 mg 28 comprimés sécables

PPV 45DH00 EXP 05/2022
LOT 94059 1

ZOTROL® 100 mg
28 comprimés sécables



6 118000 032847

Sintrom® 4 mg

AcénoCoumarol 10 comprimés



6 118000 181187

PPV

Exp : 20,00

N° Lot :

Sintrom® 4 mg

AcénoCoumarol 10 comprimés



6 118000 181187

PPV

Exp : 20,00

N° Lot :

Sintrom® 4 mg

AcénoCoumarol 10 comprimés



6 118000 181187

Exp

N° Lot: 20,00

Sintrom® 4 mg

AcénoCoumarol 10 comprimés



6 118000 181187

ZOTROL® 100 mg 28 comprimés sécables

PPV 45DH00 EXP 03/2022
LOT 99030 1

ZOTROL® 100 mg
28 comprimés sécables



6 118000 032847

ZOTROL® 100 mg 28 comprimés sécables

PPV 45DH00 EXP 10/2022
LOT 99030 1

ZOTROL® 100 mg
28 comprimés sécables



6 118000 032847

Taoufik LOUANJLI
Pharmacien-Biogiste

DIS Biologie Médicale
Biologie de la Reproduction
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Code Patient : 396172
Date du prélèvement : 05/09/20
Dossier édité le : 05/09/2020

Monsieur Noureddine NACHITE
Référence : 050920 563

Page: 1/1

HEMOSTASE

STA Satellite - STAGO

Valeurs de référence

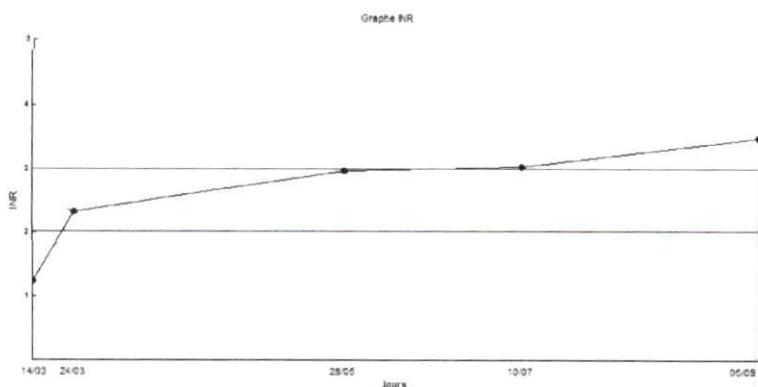
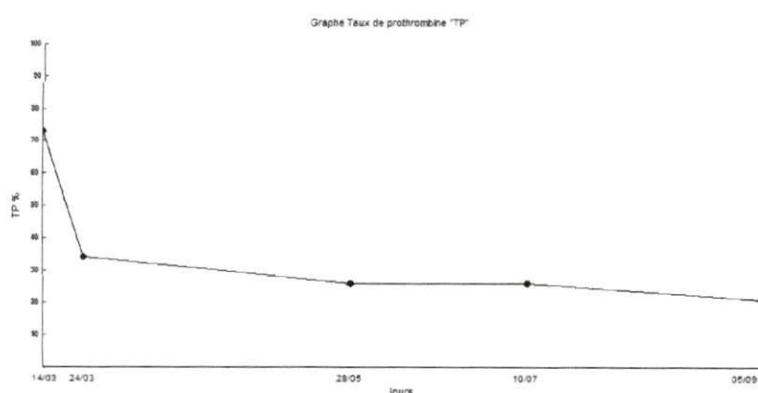
Antécédents

TAUX DE PROTHROMBINE :

T.P	: 21	%	10/07/20 : 26
I.N.R	: 3.47		10/07/20 : 3.03

I.N.R. (Rapport Normalisé International)
Valeurs conseillées

- Prévention recidives thromboses veineuses 2 < INR < 3
- Prévention thromboses artérielles et sur prothèse valvulaire 2,5 < INR < 4
- Risque hémorragique INR > 5



EXAMED
LABORATOIRE
Taoufik LOUANJLI
Pharmacien - Biogiste
Centre Medical Sidi Othman - Av. 10 Mars
Place de la Préfecture - Sidi Othmane - Casablanca
Tel. : 05 22 59 95 95 - Fax : 05 22 59 95 96

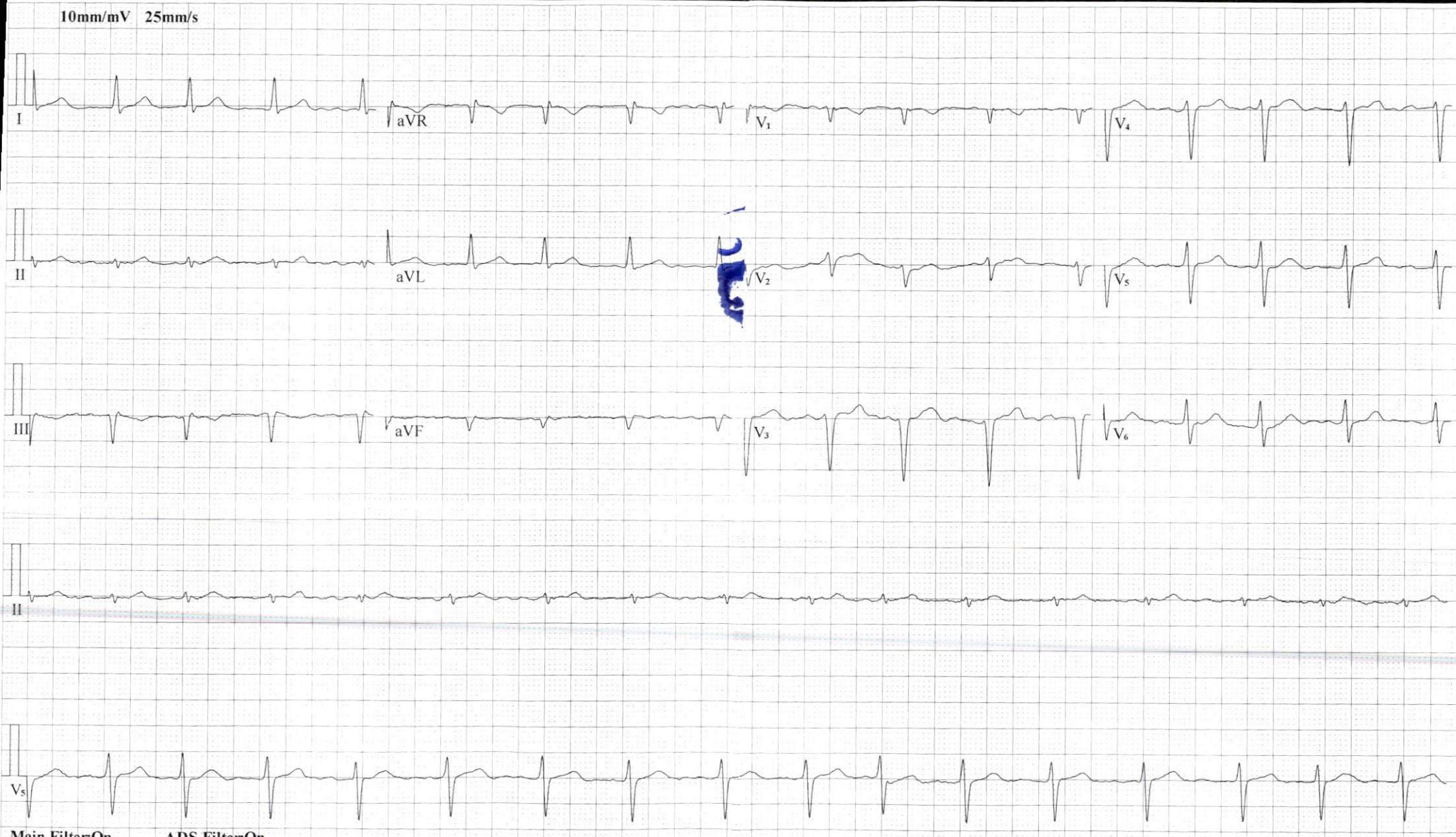
Biogiste

ECG

Dr ZAHAR Abdelilah

Name :NACHITE NOUREDDINE ID : Sex :Male Age :57 Date :23-9-2020

10mm/mV 25mm/s



Main Filter:On

ADS Filter:On